



Avec L'application mobile Foire Tg 2000

Foire Tg2000

20 Nov. 7 Déc. 2015 12^{ème} Foire Internationale de LOME Foire de toutes les opportunités

Emportez la foire avec vous partout où vous allez!!!



Design by S2SIME

Nouvelle OPINION

Récépissé n°0149/14/03/01/HAAC

N°461 du 26 Octobre 2015

Prix : 250F CFA

Hebdomadaire togolais d'informations générales, d'analyses et de publicité

Construction d'un bâtiment scolaire :

Le Groupe Ecobank au chevet des élèves de Tchideme p6



Pause de la 1ère pierre

LENTEUR ADMINISTRATIVE DANS LE TRAITEMENT DE DOSSIERS :

Un calvaire pour les fonctionnaires et usagers Absences au poste et dessous de table érigés en système

P.3

L'ARSE, UNE STRUCTURE AUX MISSIONS FLOUES :

Le complot change de forme

P.4

DON DE VIVRES

ET DE NON VIVRES :

Togo Cellulaire répond aux cris d'appel des veuves de CECO-DRI, d'UJIPOD et de FONDAVO

P.7

MEURTRE À KPOVÉ SITUÉ À 12 KM DE NOTSE :

Sossa Sossou dit Midouagbé éventré à son domicile par des brigands

P.5

150 millions de francs

emportés par les malfrats

Le Complexe Scientifique du lycée de Tokoin inauguré par le président Faure

Environ 7 milliards de F CFA entièrement financés par le gouvernement chinois



P.4

Le Président Faure Gnassingbé (dt) à inauguré le joyau Vendredi dernier



Jean-Pierre Fabre, Pdt ANC

Très difficile à l'ANC d'accepter les remontrances

Le parti le plus apte à s'attaquer aux autres, supporte mal les critiques

P.3

TOGO CELLULAIRE

**Rentrée Scolaire
2015-2016**

du 1er au 31 Octobre



+



+

**FORFAIT
1Go**

15 000 F

**Pack
modem 3G**



**PACK BLACKBERRY
GEMINI 8520**

70 000 F



**PACK BLACKBERRY
JAVELIN 8900**

100 000 F



LE LEADER

service client:888

www.facebook.com/Togocellulaire

www.twitter.com/togocel

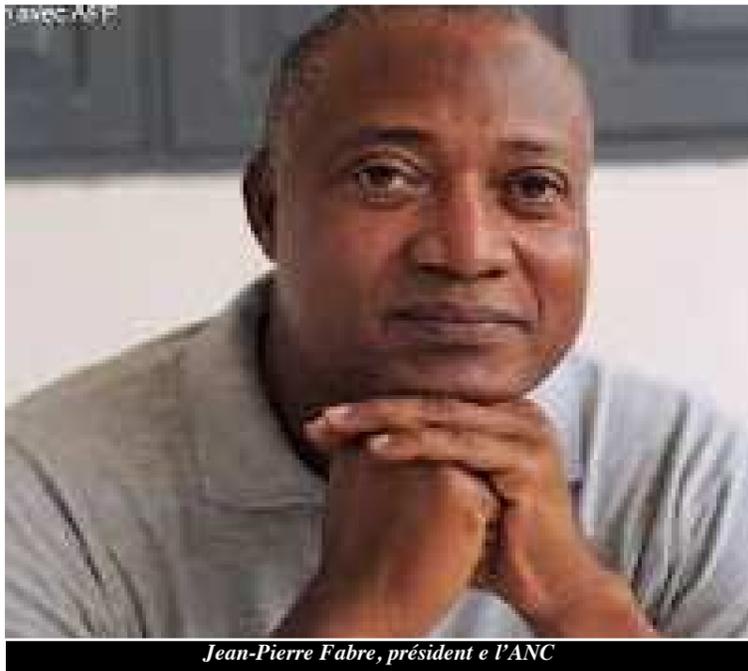
www.togocel.tg

certifiée ISO 9001:2008

Très difficile à l'ANC d'accepter les remontrances :

Le parti le plus apte à s'attaquer aux autres, supporte mal les critiques

La critique est bien aisée mais l'art semble être très difficile, dit-on. Le parti le plus radical de l'opposition dont le discours politique se fonde principalement sur la critique donne l'impression de ne jamais accepter qu'aucune personne proche de l'opposition lui fasse des reproches. C'est en tout cas la lecture que l'on peut se faire suite aux multiples réactions des ténors de l'ANC depuis que certaines figures proches ou sympathisantes de l'opposition essayent d'attirer l'attention des premiers responsables de l'Alliance Nationale pour le Changement sur un certain nombre d'actes politiques qu'ils posent.



Jean-Pierre Fabre, président de l'ANC

On le disait, mais personne ne prenait tout cela au sérieux, les dirigeants du parti Déti'a n'acceptaient pas les remontrances, tout le monde fait la volonté du chef et le noyau du parti jaune qui a fait dissidence a entraîné ce réflexe jusque dans la nouvelle formation politique dirigée par l'ancien disque dur de l'UFC. Non seulement les propositions ne sont pas prises en compte à l'ANC, sauf la décision du chef, mais aussi, les critiques ne sont pas les bienvenues. Tout a commencé en 2012 où le CST a été mis sur pied pour les réformes et le retour à la constitution de 1992.

Au moment où le parti des déshérités (CAR) proposait que l'opposition concentre ses efforts sur l'amélioration du cadre électoral et des candidatures concertées par circonscription électorale en vue d'obtenir la majorité parlementaire pour opérer plus facilement les réformes à l'Assemblée Nationale, l'ANC et le Collectif Sauvons le Togo en faisaient la sourde oreille. Mais ce collectif a eu pour autant le mérite de mobiliser des foules immenses le 12 juin 2012 à Dékon.

Le même jour, les représentants du pouvoir de Lomé sous la médiation des chanceliers occidentaux ont attendu en vain les premiers responsables du CST pour des discussions devant aboutir à un accord sur les réformes à opérer avant les élections. L'ANC et le coordinateur du CST ne voulaient aucune négociation, ils exigeaient le départ sans condition de Faure Gnassingbé. La seule négociation, si elle doit avoir lieu ne saurait être que celle du départ de Faure Gnassingbé, a-t-on entendu dire sur les antennes de radio et les chaînes de télévision. Les appels des autres partis de l'opposition, en l'occurrence le CAR pour un dialogue sur les réformes ont été rejetés.

En réponse, il était dit que 13 dialogues, c'était déjà trop. L'opposition est allée aux législatives en rangs dispersés contre la proposition du CAR et le parti présidentiel a raflé 62 sièges à l'Assemblée Nationale.

Tout récemment, plusieurs voix

se sont levées pour encourager un compromis politique avec le pouvoir en vue des réformes avant le scrutin présidentiel du 25 avril dernier, la même ANC a encore rejeté la proposition.

Pour elle, Faure ne pouvait plus se présenter pour un troisième

mandat et il n'était pas question de négocier cela. L'ANC a dit haut et fort qu'elle préférerait l'élection sans les réformes que les réformes avant l'élection sous condition de permettre un mandat à Faure Gnassingbé. Là aussi, l'opposition a mordu la poussière à cause de l'intransigeance aveugle de l'ANC. Et tous ceux qui ont tenté de ramener les dirigeants de l'ANC à la raison ont été violemment et verbalement attaqués. Les premiers responsables du parti n'ont d'ailleurs pas hésité à déclarer la guerre aux autres partis de l'opposition qui ont osé les critiquer. Ils les combattront au même titre que le parti UNIR, ont-ils averti. Et pourtant, ce parti continue de dire qu'il lutte pour les réformes. Paradoxe !

La dernière analyse critique qui a encore fait mal à l'ANC est celle d'un journal proche de l'opposition qui a relevé les forces et faiblesses du parti de Fabre à qui l'auteur de l'analyse deman-

de de bien gérer la mobilisation populaire.

Dans cette analyse, le journaliste a fait un bilan sommaire des cinq années d'existence de l'ANC avant de relever ses prouesses et lacunes. En conclusion cet article a reconnu que l'ANC reste le plus grand parti de l'opposition mais lui reproche de ne rien faire de concret avec les grandes mobilisations dont elle bénéficie. Voici la petite partie qui a encore suscité le courroux des responsables de l'ANC sur les sites internet.

Sur les commentaires d'icilome.com, le journal et l'auteur de l'article en ont eu pour leur compte. Les inconditionnels de l'ANC n'admettent pas que ce soit un journaliste proche de l'opposition qui ait pu publier une chose pareille. Un journaliste ou un parti proche de l'opposition ne doit qu'applaudir l'ANC, mais jamais la critiquer, c'est bien cela la démocratie selon les radicaux.

Apo

Lentour administrative dans le traitement de dossiers :

**Un calvaire pour les fonctionnaires et usagers
Absences au poste et dessous de table érigés en système**

L'administration togolaise souffre sérieusement d'un mal aux conséquences aussi bien fâcheuses que douloureuses. Il s'agit bien sûr de la lenteur administrative qui fait constamment grincer les dents dans le monde des travailleurs du secteur public. Les plaintes des travailleurs victimes de ce phénomène ne cessent de prendre de l'ampleur malgré quelques mises en garde données par l'autorité à ce sujet il y a quelques années. Ce mal qui date depuis des temps s'observe à tous les niveaux de l'administration. Depuis les services de base jusqu'au plus haut sommet, le mal est perceptible et s'est presque érigé en règle. Les habitudes deviennent dures et les réflexes demeurent tenaces.

Traitement de dossiers d'avancement aux retards inexplicables

Pour un avancement dit automatique, les fonctionnaires sont obligés de toujours attendre au moins quatre mois avant de rentrer dans leurs droits. Et d'après nos investigations, même si le phénomène de la lenteur administrative est reconnu presque à toutes les étapes du circuit, il est beaucoup plus accentué au niveau de la Direction Générale de la Fonction Publique (DGFP). Une fois les dossiers arrivés à la DGFP, les titulaires des dossiers à traiter ont du mal à garder leur patience qui parfois excède le seuil de l'acceptable.

Le véritable chemin de croix, c'est lorsqu'un fonctionnaire du corps des enseignants veut par exemple changer de classe en passant par le remplissage du bulletin individuel de note. Dans le circuit, la plupart des dossiers font plus de 12 mois avant que le bénéficiaire ne puisse rentrer en possession de son avancement. Un petit tour à cette direction permet à tout visiteur de se rendre compte que ce

département de la fonction publique est un véritable labyrinthe administratif.

Certes, c'est le niveau où se fait le gros lot de travail à abattre, vu le nombre de portes par lesquelles tous les dossiers doivent passer avant leur signature par un seul directeur général. Mais cette raison ne peut en aucun cas justifier la durée interminable que prend le traitement des dossiers des fonctionnaires à cette étape précise. D'après le témoignage de quelques fonctionnaires victimes de cette lenteur administrative que nous avons pu interroger, il arrive souvent que certains dossiers fassent plus d'un trimestre, voire semestre là.

Le désagrément observé à la DGFP ajoutée à la lenteur des autres départements ministériels crée de nombreuses victimes qui ruminent leur mécontentement en tout lieu. Ce problème a été soulevé en 2012 par l'Union des Syndicats des Enseignants du Togo (USET) et le ministre de la Fonction Publique à l'époque, Solitoki Esso avait



Gilbert Bawara, ministre de la Fonction publique

donné des instructions pour que soient accélérés et évacués tous les dossiers qui étaient sciemment retenus à la DGFP. Mais quelques mois après, le même phénomène a repris avec beaucoup plus d'acuité.

Dossiers d'intégration des enseignants auxiliaires, un calvaire pour les bénéficiaires

S'il existe une catégorie de fonctionnaires qui souffre plus de la lenteur administrative dans le traitement de dossiers, c'est bien sûr celle des enseignants auxiliaires dont les dernières vagues continuent de subir une longue attente plus que révoltante.

Une fois les dossiers constitués après cinq ans d'auxiliarat dans l'enseignement, ces agents de l'Etat doivent encore attendre plusieurs années durant avant d'être intégrés dans le corps des fonctionnaires d'Etat dits enseignants titulaires.

Au lieu d'être intégrés les cinq

ans de service après comme prévu, ceux-ci vont jusqu'à 8 ou 10 ans de service avant de rentrer légalement dans leurs droits juste parce que le traitement de leurs dossiers souffre d'une lenteur assez particulière.

De façon régulière et par voie hiérarchique, les sources proches du ministère des enseignements primaire et secondaire précisent que les dossiers constitués sont déposés à la table du chef de l'établissement scolaire et ce dernier se charge de les transmettre à l'Inspection de l'Education. Les dossiers prennent ensuite la destination de la Direction Régionale de l'Education (DRE) avant d'être envoyés à la Direction des Ressources Humaines (DRH).

Jusque là, la durée que prend tout ce circuit varie de trois à six mois ou plus selon que l'on soit dans la capitale, dans un chef-lieu de région ou dans les coins reculés à l'intérieur du pays. Et c'est après la DRH que commencent à présent les tours interminables de dossiers dans les labyrinthes du département de la Direction Générale de la Fonction publique (DGFP).

A en croire les titulaires de dossiers approchés, habituellement, après plusieurs mois de traitement, ces dossiers passent par l'Université de Lomé pour, dit-on, l'authentification des diplômes, une autre étape qui ne dure pas moins

Le Complexe scientifique du lycée de Tokoin inauguré par le président Faure : Environ 7 milliards de F CFA entièrement financés par le gouvernement chinois

Le Complexe Scientifique du lycée de Tokoin a été inauguré vendredi dernier par le chef de l'Etat Faure Gnassingbé en présence de plusieurs personnalités parmi lesquelles se trouvait M. Liu Yuxi, ambassadeur de Chine au Togo.

Ce Complexe Scientifique est un bâtiment composé de plusieurs blocs pédagogiques et administratifs. Il comprend 47 salles, 25 laboratoires de Chimie, Physique et Science de la Vie et de la Terre. Outre cela, le bâtiment dispose des salles de réunion, une bibliothèque, une salle multimédias de 300 ordinateurs, deux amphithéâtres dont un de 300 places, une cuisine bien équipée, un bloc administratif, une cantine et des équipements sportifs avec un stade multisports de 1400 places.

Le coût de ce joli joyau est de 7 milliards de F CFA entièrement financé par le gouvernement chinois. L'engagement du gouvernement chinois vis-à-vis du Togo n'est plus à démontrer. Les autorités chinoises ne ménagent aucun effort pour accompagner le Togo dans sa politique de développement



Faure Gnassingbé visitant le joyau

au vu des aides bilatérales que ce pays frère ne cesse de nous apporter. Cette inauguration a été une occasion pour le représentant de la République de Chine, de renouveler la disponibilité de son gouvernement à Faure Gnassingbé.

" Cet ouvrage témoigne de l'engagement de la Chine à accompagner le Togo à l'émergence. L'éducation de qualité est un levier de développement ", a déclaré le diplomate Chinois lors de la cérémonie. Il a annoncé par la même occasion que son gouvernement se trouve dans une politique de fusionner le lycée de Tokoin

avec un établissement de Beijing. Il s'agit donc d'une marque de coopération franche et sincère que l'Etat Chinois veut engager à l'endroit du Togo. C'est dans cet ordre d'idées que, le chef de l'Etat Togolais, Faure Gnassingbé a rendu un vibrant hommage aux autorités de ce pays frère.

" La recherche scientifique doit s'affirmer comme la source nourricière de la formation. Elle doit surtout prendre en compte les préoccupations de la société togolaise en devenant un instrument privilégié pour l'innovation en vue du développement économique et



Coupure de ruban

sociale. La recherche est un investissement pour la nation. Ses résultats doivent irriguer toute la vie sociale en contribuant à l'amélioration des conditions de vie des citoyens ", a relevé le chef de l'Etat togolais.

La dynamique insufflée par le président Faure en matière d'éducation depuis son accession à la magistrature suprême devient peu à peu fructueuse pour le bonheur de son peuple. Le chef de l'Etat n'a jamais ménagé d'efforts en ce qui concerne la jeunesse et par ricochet l'éducation de la jeune génération, gage de la relève

de demain.

A travers ce joyau qu'il a eu le mérite d'inaugurer, M. Gnassingbé Faure entend imprimer un élan de la coopération et des liens qui existent entre les pays frères de la Chine et du Togo. L'assistance que la Chine apporte régulièrement à notre pays le Togo en matière de développement est un signal fort pour notre pays qui est devenu plus fréquentable ces dernières années.

Le centre scientifique créé à l'intention de la jeune population doit être utilisé à bon escient au bénéfice de tous pour qu'émergent dans les années qui suivent d'éminents scientifiques qui hisseront le Togo dans le concert des nations. Comme l'a indiqué M. Faure lors de l'inauguration de ce centre, le développement d'un pays ne peut passer que par l'évolution de la science.

Nouvelle Opinion

Nouvelle OPINION

Hebdomadaire togolais d'information-général, d'analyse et de publicité
Récupéré -°0149/14/03/01/HAAC
Siège: Adidoadi-, PAVée prolo-gé,
2ème carré après Pharmacie
Le Galie-

Directeur de Publication:

El Hadj TCHAGNAO Arimiyao
Cel:91 36 37 55
jea-tchag-ao@yahoo.fr

Secrétariat de la Rédaction:

Agbékpo-ou Ju-ior

Rédacteurs :

Tchag-ao
El Hadj Arimiyao
Agbékpo-ou Ju-ior
Ramzad
Maroi-e Tchag-ao
Pierre Pouli

Imprimerie:

La Colombe

Tirage :

2.000 exemplaires

L'ARSE, une structure aux missions floues : Le complot change de forme

L'Autorité de réglementation du secteur de l'électricité (ARSE) cherche désespérément à se donner des airs qu'elle ne mérite à tout point de vue. L'existence de l'ARSE est caduque parce que ne cadrant pas avec le nouveau contexte à la CEET.

Suite aux affiches dont l'ASRE porte la griffe et la malheureuse main, nous avons essayé de mener nos investigations pour en savoir un peu plus sur la mission dévolue à cette autorité. Ce que nous avons découvert est édifiant et met hors jeu cette structure qui en principe ne devrait plus exister. L'ARSE est ce machin de trop créé pour jouer un rôle qui profiterait à son géniteur.

En effet, suite à la privatisation de la CEET devenue Togo Electricité, il fallait créer une structure qui contrôle l'action des responsables de Togo Electricité et partant, défendre l'intérêt des clients au cas où ceux-ci venaient à se trouver confrontés à des situations désagréables à cause de la nouvelle gestion. Noble mission sur le papier, mais dans la pratique, l'ARSE n'avait rien fait au temps de Togo Electricité.

L'ancien ministre des mines

qui était le DG de l'ARSE, avait profité de son enfant chéri, l'ARSE, pour se mettre plein dans les poches, en oubliant comme par enchantement, l'essentiel de sa mission. Depuis février 2006, l'ARSE devient désuète car vidée de toute sa raison d'être. Les messieurs de Togo Electricité sont partis et le contrôle du secteur est revenu à l'Etat togolais, que peut faire cette coquille vide mais budgétivore, son sort c'est de l'enterrer et de siffler la fin de cette pagaille de trop.

L'ARSE et sa curieuse approche

L'Autorité de réglementation du secteur de l'électricité se donne une mission que nous estimons pour la moins curieuse. Elle se propose d'être le creuset où viendront se fondre les plaintes des clients de la CEET. Nous sommes au Togo et rien ne se saurait relever du

hasard. Celui qui a donné vie au bébé appelé ARSE, serait-il encore le marionnettiste tirant les mauvaises ficelles pour créer des ennuis à la CEET ? Ayant moult fois tenté de déstabiliser celle-ci sans succès, a-t-il enfin trouvé une nouvelle formule qui se servirait des clients pour assurer sa funeste besogne ?

Sans jouer à l'avocat de la CEET, il se fait que sans l'ARSE, la CEET se porterait mieux parce que les 300 millions du budget de fonctionnement de l'ARSE, viennent de la CEET. Quelle méchanceté que de vouloir scier la branche sur laquelle on est assis.

Ce qui paraît un peu plus curieux se trouve être que, de nos investigations, les plus de 300 millions de nos francs affectés pour le fonctionnement de l'ARSE, ne transitent pas par le Trésor public. Comme les chercheurs d'or, les gens qui incarnent le cimetière de la mal-gouvernance ont pu créer des structures qui, incarnent la malversation.

Un appel à la rébellion

Pourquoi l'ARSE tient-elle tant à faire des clients ses complices pour faire mal à la CEET ? La volonté de faire tant mal l'a emporté sur un quelconque acte d'aider les clients à voir certains problèmes mineurs être résorbés. Les affiches qui pavoyaient les agences de la CEET confectionnées par l'ARSE viennent lever le voile sur les intentions funestes de cette structure.

Le complot se précise et tout porte à croire que tous ceux qui se pourlèchent les babines de réussir sous peu le coup, se prendront paradoxalement à leur propre piège.

La clientèle sait mieux que quiconque qu'en réalité, la perfection n'est pas de ce bas monde et que la CEET essaye autant qu'elle peut de respecter ses clients de qui elle tire sa légitimité et son existence. Il n'appartient pas à un quidam de se réfugier derrière une structure grassement entretenue pour porter l'estocade à la CEET.

Contrôle citoyen des marchés publics :

La 2ème vague des professionnels de média et des membres de la société civile en formation depuis mercredi

L'Autorité de régulation des marchés publics (ARMP) a initié depuis le 19 octobre dernier à son siège une série de formations à l'endroit des professionnels des médias et des membres de la société civile. L'objectif de ces formations est d'amener les acteurs de ces deux secteurs à bien jouer le rôle de veille dans la recherche d'un maximum de transparence dans les procédures de passation des marchés publics.



La table au lancement des travaux de la formation

Le thème général de cette série de formation est "contrôle citoyen des marchés publics". Ouverte depuis le lundi 19 octobre 2015 par le Directeur Général de l'ARMP Théophile René Kapou, la deuxième vague est en cours de formation dont la fin est prévue pour ce lundi.

Le DG de l'ARMP, après avoir planté le décor lors de la cérémonie d'ouverture, a fait le constat selon lequel, les composantes de la société civile ne sont pas toutes logées à la même enseigne trois ans après l'application effective des textes actuels.

En effet, depuis un certain temps, les médias s'évertuent à prendre une place de choix dans l'implication de contrôle et de gestion des ressources affectés aux

acquisitions publiques. Cependant, les autres composantes de la société civile hésitent encore, malgré les réunions de sensibilisation et de formation qui sont organisées à leur endroit par l'ARMP. C'est fort de ce constat que l'ARMP a initié cette série de formation à l'endroit des acteurs de la société civile.

Durant plusieurs jours, cette formation permettra aux participants de s'imprégner du cadre réglementaire et institutionnel, ainsi que les relations fonctionnelles qui existent entre les acteurs de la commande publique.

Les acteurs de la société civile auront pour tâche d'examiner au cours de cette formation, les outils de contrôle, d'appréciation de

transparence et de l'efficacité des processus d'acquisition publique, de même que les sources d'informations relatives aux marchés publics.

Ils se familiariseront également avec les différents moyens efficaces d'accès à l'information recensés et les actions appropriées de communications, d'alerte dans le processus de marchés publics.

Selon M. Kapou, cette formation serait une opportunité pour les participants d'acquérir des connaissances pour informer la population sur l'efficacité des actions menées par le gouvernement, mais aussi pour assurer son mieux-être et surtout contribuer à l'éducation et à une meilleure

défense des intérêts de la population.

"C'est dire combien primordial et capital est votre action, en tant que représentants des intérêts de la population dans ce sous-secteur à travers les investigations et dénonciations plus coordonnées et

plus soutenues que vous pourrez mener en vue d'accompagner l'ARMP dans la lutte contre la fraude et la corruption dans les marchés publics et délégations de service public", a-t-il rappelé.

Elom

Meurtre à Kpové situé à 12 km de Notse :

M. Sossa Sossou dit Midouagbé éventré à son domicile par des brigands 150 millions de francs emportés par les malfrats

Un bienfait n'est jamais perdu, nous a-t-on toujours appris. Mais le constat aujourd'hui avec le goût très poussé pour le bien matériel, nous dirons plutôt que la plupart des bienfaits sont constamment mal récompensés. C'est justement le cas SOSSA Sossou Midou Agbé, commerçant dans une localité dans la préfecture de Haho.

Les faits

L'information nous est parvenue hier soir en pleine rédaction. En effet, dans la nuit du samedi 25 octobre 2015, aux alentours de 20 heures, M. SOSSA Sossou dit Midou Agbé a reçu autour de 20 heures la visite d'un gangster fortement armé, accompagné de ces congénères.

Ces brigands munis d'armes à feu et de poignards ont tenu en respect M. SOSSA et toute sa maisonnée, c'est-à-dire ses femmes et ses enfants.

Selon les sources bien informées, les femmes ont été d'abord bien assommées avant de voir leurs doigts morcelés par les criminels à l'aide de machettes. La vraie cible, le père de famille a dans un premier temps essuyé les tirs d'armes à feu, mais malheureusement pour ces criminels, ces tirs d'armes n'ont eu aucun effet sur son corps qui laissait glisser les balles par terre.

Le monsieur est fortement et chimiquement blindé contre les balles d'armes automatiques. Les visiteurs ne se sont pas arrêtés là, ils ont encore d'autres cordes à leur arc. C'est ainsi qu'ils sont passés par la voie du poignard qui a malheureusement bien marché pour eux. M. SOSSA Sossou dit Midou Agbé a été froidement éventré par ses assassins, mais la victime qui n'avait pas encore trépassé a réussi à s'enfuir, au vu des malfrats qui l'ont poursuivi et terminé, à nouveau, coups de poignard. Ils ont réussi à voler et emporter 150 millions de nos francs avant de prendre la fuite sans être arrêtés pour l'instant.

La cause du meurtre

D'après nos investigations, M. SOSSA, commerçant de son état réclame depuis un temps des dettes que lui doivent quelques uns de ses clients. Et en retour, il reçoit des appels suivis de menaces. Il aurait encore reçu les mêmes menaces quelques jours seulement avant qu'il ne soit braqué et tué à son domicile par des inconnus. Un acte prémédité et instigué par ses débiteurs insolvables et endurcis pour se débarrasser d'un créancier gênant ? Seuls le temps et les enquêtes pourront mieux nous situer.

Il revient donc aux agents de sécurité, en collaboration avec les populations, de poursuivre et d'arrêter ces criminels qui ne méritent aucune situation atténuante pour cet acte crapuleux qu'ils ont commis.

Nous reviendrons plus amplement sur les détails dans notre prochaine parution.

Apo

N.O.

Lenteur administrative dans le traitement de dossiers :

Un calvaire pour les fonctionnaires et usagers Absences au poste et dessous de table érigés en système

Suite de la page 3

d'un mois si ce n'est trois pour des raisons de congés ou d'absence de ceux qui ont la charge de signer ces dossiers.

C'est ici que beaucoup se demandent comment l'Etat emploie des enseignants qu'il a recrutés par des concours nationaux sans qu'il ne puisse authentifier les diplômes, ni lors de l'étude des dossiers des candidats, ni à la prise de service des admis, ni à l'étude des dossiers lors des examens pratiques des enseignants et que ce soit cinq années de carrière après que l'on nous parle de l'authentification des diplômes.

Dès que ce processus d'authentification de diplômes s'achève, les dossiers reprennent le circuit dans les multiples bureaux de la DGFP pour encore plusieurs semaines voire mois avant que le cabinet du ministre de la Fonction Publique n'intervienne pour la signature. Et Dieu seul sait combien de temps prendra encore le reste du processus qui consiste à refaire ventiler les dossiers signés du cabinet vers la DRH.

Au cas où les dossiers ont un impact financier, le circuit devient plus complexe car tout doit repasser par la DGFP avant de transiter par la Direction Générale de

l'Informatique et de la Programmation de l'Emploi (DGIPE) pour enfin chuter au service des Finances avant que l'intéressé ne bénéficie réellement des retombées financières dans son compte bancaire. Un processus bien long et assez vertigineux pour des travailleurs qui se battent au quotidien pour l'amélioration de leurs conditions de vie.

Causes et approches de solution

Les causes qui expliquent cette lenteur administrative dans le traitement de dossiers sont d'ordre divers. D'après nos enquêtes, le manque de personnel en nombre suffisant, des absences aux postes et le fait de vouloir à tout prix monnayer le traitement de dossier contre des enveloppes financières sont les principales causes qui entraînent ce retard excessif dans le traitement de dossiers qui passent par les services publics. Mais il faut préciser que tous ces genres de problèmes identifiés sont spécifiques à chaque département administratif.

Au niveau des responsables de service, on note essentiellement, en dehors des absences au poste, le très grand nombre de dossiers qui leur sont destinés par jour à telle enseigne qu'ils sont tout le

temps débordés. Aussi, n'est-il pas rare de voir un seul directeur face à des centaines de dossiers à signer en une journée juste parce qu'il est le seul à tout faire. Et lorsqu'il s'absente pour des semaines, c'est tout le circuit qui se voit bloqué. Mais au même moment que certains directeurs sont débordés par des centaines de dossiers à signer, nous apprenons qu'un directeur d'un département du ministère de la fonction publique dont nous taisons le nom pour l'instant a donné des consignes à ces collaborateurs pour qu'ils n'envoient pas plus de 80 dossiers sur sa table par mois. Tout calcul fait, cela lui revient à 04 dossiers par jour ouvrable qu'il doit signer. N'est-ce pas bien déplorable pour le bon fonctionnement de l'administration ? De tels comportements ne peuvent que constituer un frein à la politique de développement que prône le chef de l'Etat et c'est bien triste que des citoyens placés à des postes de responsabilité tirent ainsi tous les efforts de l'autorité vers le bas.

Quant aux agents de la Direction Générale de la Fonction Publique, nos enquêtes nous ont permis de nous rendre compte qu'ils ont érigé en système des pots de vin ou des dessous de table

pour tout service rendu. Selon des indiscretions, ce sont des fonctionnaires dont les offres sont beaucoup plus importantes qui sont bien et vite servis. Ceux qui ne le savent pas ou qui ne veulent pas se soumettre à la règle sont ainsi obligés d'attendre infiniment, et s'ils ont le malheur d'être parmi les enseignants auxiliaires, ils sont donc obligés de passer plus de 10 ans d'auxiliarat avant de jouir de leur statut de fonctionnaire.

La DGFP n'est pas le seul département où ce phénomène est devenu monnaie courante, les mêmes problèmes sont connus dans d'autres départements comme à la DGIPE, dans le département chargé de la délivrance des récépissés des associations et ONG ou encore au service de nationalité et autres.

Pour remédier à ce mal, il revient à l'autorité compétente de prendre des mesures nécessaires pour mettre fin à ces actes très peu civiques et répréhensibles. Le gouvernement peut en effet prévoir un mécanisme de numéro vert permettant par exemple aux citoyens de démasquer ces agents véreux de l'Etat qui nuisent volontairement au bon fonctionnement du processus de traitement des dossiers des contribuables.

Conseil des ministres du mercredi 21 octobre 2015 :

Un décret portant création et fonctionnement de l'Institut National de Cancérologie adopté

D'importantes décisions ont été prises la semaine dernière en conseil des ministres. Le gouvernement togolais s'est retrouvé mercredi 21 octobre dernier au palais de la Présidence sous le guide du Chef de l'Etat M. Faure E. Gnassingbé. Ce rendez-vous est d'une importance capitale. En effet le conseil a au cours des travaux adopté un décret et en a examiné deux en première lecture. Le Conseil des ministres a également écouté une communication. Nous vous proposons de lire en intégralité le communiqué sanctionnant ce conseil des ministres.

COMMUNIQUE SANCTIONNANT LE CONSEIL DES MINISTRES DU MERCREDI 21 OCTOBRE 2015

Dans le cadre de ses réunions hebdomadaires, le Conseil des ministres a conféré ce jour, 21 octobre 2015, au palais de la Présidence, sous la conduite du Président de la République, Son Excellence Monsieur Faure E. Gnassingbé.

Le décret adopté par le Conseil des ministres, porte création et fonctionnement de l'Institut National de Cancérologie INC. Ce projet de décret ambitionne la création d'un pôle de référence nationale en matière de traitement et de prise en charge des cancers au Togo, conformément aux orientations définies dans la déclaration de politique générale du gouvernement et au plan stratégique de lutte contre les maladies non-transmissibles.

La création de l'Institut National de Cancérologie permettra la mise en place d'un meilleur système de prévention et de traitement de cette pathologie grave qui enregistre chaque année au Togo, 3700 nouveaux cas, dont 2800 décès. Grâce à cet Institut, le Gouvernement entend accélérer les diagnostics et renforcer la capacité d'accueil ainsi que l'offre de soins pour les personnes souffrant de cancer. Il facilitera la prise en charge globale des patients, en collaboration avec les centres régionaux et internationaux spécialisés dans le traitement du cancer.

Le premier décret examiné en première lecture est relatif à la délégation de pouvoir de l'Etat aux fédérations sportives en République togolaise.

Le deuxième décret examiné en première lecture, fixe les attributions du ministre de l'urbanisme, de l'habitat et du cadre de vie et

porte organisation dudit ministère.

Au titre des communications, les principales conclusions des travaux des assemblées annuelles de 2015 du Fonds Monétaire International et de la Banque Mondiale, tenues à Lima au Pérou du 6 au 12 octobre 2015, ont été présentées au Conseil des ministres.

Il ressort globalement de ces assises internationales que le FMI et la Banque Mondiale sont satisfaits des progrès importants réalisés par le Togo en matière de gouvernance et de réformes économiques. Les deux institutions de Bretton Woods ont marqué leur disponibilité à accompagner le Togo dans le cadre d'un nouveau programme économique et financier dont les conditionnalités feront l'objet de discussions lors de la prochaine mission du FMI au Togo.

Il faut rappeler que les assemblées d'automne du FMI et de la Banque se sont tenues cette année dans un contexte international

marqué par l'adoption d'un nouveau programme de développement post-2015 appelé agenda 2030, le ralentissement de la croissance mondiale et l'augmentation des risques pour l'économie mondiale, liés aux tensions géopolitiques et aux importants mouvements des populations qu'elles ont engendrés.

Dans les divers le Conseil des ministres a suivi le compte-rendu de la rentrée solennelle du barreau du Togo qui a coïncidé avec le 35ème anniversaire de sa création. A cette occasion, le barreau a décerné une distinction honorifique au père de la nation, Feu le Président Gnassingbé Eyadéma pour avoir pris l'initiative de créer cette institution en octobre 1980.

Le Conseil s'est également félicité dans les divers, de la formation organisée à l'intention des cadres du ministère de l'action sociale, de la promotion de la femme et de l'alphabétisation, grâce au concours du Fonds des Nations Unies pour l'enfance (UNICEF).

Par ailleurs, le Conseil des ministres a été tenu informé de l'inauguration, le vendredi 30 octobre

2015, du nouveau complexe technique et scientifique du lycée de Tokoin, fruit de la diplomatie agissante du Président de la République et de la fructueuse coopération avec la République populaire de Chine.

Enfin au titre des divers, le Président de la République a instruit le Premier ministre de prendre un arrêté mettant en place un comité de pilotage ainsi que les différentes commissions devant prendre part aux préparatifs du Sommet de l'Union africaine sur la sécurité maritime et le développement que notre pays accueillera l'an prochain. L'objectif de cette mesure est de continuer à mobiliser l'ensemble des forces vives de la nation et de garder notre élan initial pour garantir la pleine réussite de ce grand événement continental.

Pour terminer, le Conseil des ministres a adopté deux décrets de nomination au titre du ministère de la communication, de la culture, des sports et de la formation civique.

Fait à Lomé, le 21 octobre 2015
Le conseil des ministres

2ème conférence internationale de l'administration fiscale Africaine :

Les Etats membres dans la dynamique de veille pour une bonne amélioration du niveau de vie des populations

" Observer les règles fiscales et limiter les flux financiers illicites ", a été le thème qui a fait l'objet des discussions lors de la 2ème conférence internationale de l'Administration Fiscale Africaine (ATAF) qui s'est tenue du 20 au 22 octobre dernier à l'hôtel Eda-Oba. Ouvert par M. Adji Otéth Ayassor ministre d'Etat et ministre de l'Economie, des Finances de la Stratégie, ce forum de haut niveau a connu la participation de M. Henry Gaperi, commissaire général de l'Office Togolaise des Recettes (OTR), du Secrétaire Exécutif de l'ATAF M. Logan Wort ainsi que celle du Président du conseil de l'ATAF M. Gersheme Pasi.



Engagé depuis 8 ans dans un vaste programme de réformes dans le domaine des finances publics qui a abouti en 2012 à la création de l'Office Togolaise des Recettes (OTR), est un organisme qui réuni en une structure unique les administrations des impôts et des douanes pour une meilleure mobilisation des recettes et pour une bonne qualité des services. De nos jours, avec le développement de l'économie, la mondialisation et la multiplication des transactions transfrontalières, l'administration fiscale Africaine

est confrontée à de nouveaux risques. Celle-ci assiste à la naissance de groupes de sociétés internationales qui profitent des avantages contributifs et normatifs.

En quête profit, ces groupes effectuent des transactions multiformes qui conduisent à soustraire une partie de leur revenu réalisé grâce à l'impôt. Aujourd'hui aucun système fiscal ne se veut performant et efficace s'il n'est basé sur le respect des règles qui garantissent à la fois les droits du contribuable et ceux du trésor public.

C'est dans ce cadre que s'inscrit le thème de cette 2ème conférence internationale pour une assurance des ressources de fonctionnement et d'investissement de l'Etat face à la volonté du contribuable et de maximiser ses marges en sous estimant ses revenus imposables. Signalons aussi qu'à l'issue de cette 2ème conférence, les pays membres de l'ATAF se sont donnés pour mission de mieux veiller à la promotion d'administrations fiscales et efficaces aux fins d'une bonne amélioration du niveau de vie des populations d'Afrique.

Pour mener à bien cette lutte dans le but d'améliorer la croissance économique, d'accroître la responsabilité de l'Etat envers ses citoyens, et de mobiliser plus efficacement les ressources intérieures, le ministre d'Etat et ministre de l'Economie, des Finances, de la Stratégie et de la Planification a convié tous les Etats membres de ce forum à travailler ensemble

pour faire face aux phénomènes de transferts de bénéfices illicites entre les entreprises juridiquement liées et implantées dans différents pays. Il a profité de l'occasion pour inviter tous les citoyens à plus de civisme dans l'accomplissement de leur devoir fiscal.

Kodjovi

Construction d'un bâtiment scolaire : Le Groupe Ecobank au chevet des élèves de Tchideme

Pour participer aux activités sociales des communautés des pays dans lesquels le " Groupe Ecobank " opère, le Directeur Général Ade Ayeyemi et son personnel ont décidé le samedi 24 octobre dernier d'apporter leur assistance aux habitants du village de Tchideme du canton de sévagan qui est localisé dans la préfecture de V6 à 49 km de Lomé. Une assistance qui s'est matérialisée par la pose de la première pierre pour la construction d'un nouveau bâtiment aux élèves du collège de Tchideme dont l'ouverture est prévue en février.

Initié depuis 2013, la journée Ecobank de cette année a pour thème " chaque enfant Africain à droit à un meilleur avenir ". Un thème qui montre qu'Ecobank reste soucieux et très attaché aux devenir des enfants Africains en matière d'éducation. C'est dans ce cadre que toute l'équipe s'est rendue dans le village de Tchideme le samedi 24 octobre dernier pour leur apporter une assistance à la construction de leur nouveau bâtiment scolaire de quatre classes. Ayant senti le besoin, le " Groupe Ecobank " n'a pas hésité

Suite à la page 7

Don de vivres et de non vivres :

Togo Cellulaire répond aux cris d'appel des veuves de CECO-DRI, d'UJIPOD et de FONDAVO

Pour être plus proche de sa clientèle, et surtout accompagner les enfants et parents vulnérables en cette période des classes, Togo cellulaire leader de la téléphonie mobile ne cesse de poursuivre sa tournée nationale qu'elle a entamée depuis deux semaines. C'est ainsi qu'elle était le mardi 20 octobre dernier au siège de CECO au côté des veuves de CECO-DRI et à l'EPP Gbamahlan à Djagblé pour apporter de nouveau son soutien à l'Union des Jeunes pour le Développement (UJIPOD) de la dite localité. Conduite par ALI-Tiloh représentante du Directeur Général, cette même action s'est déroulée le samedi 24 octobre dernier dans l'enceinte de l'ESA à Agoè en présence de son fondateur Dr Charles BIRREGAH.

C'est dans sa politique d'engagement citoyenne initiée depuis un certain nombre d'années que, le Directeur Général de Togocel et toute son équipe ne cessent de répondre aux cris des personnes vulnérables. Une action qui se matérialise par l'apport de vivres et de non vivres aux parents, aux enseignants et surtout aux associations sœurs qui œuvrent dans le même sens.

L'objectif de cette tournée selon Reine ALI-TILOH représentante du Directeur Général est d'encourager les jeunes élèves à mieux poursuivre leur éducation dans de bonnes conditions et aussi à apporter un soutien moral aux enfants démunis afin qu'ils ne se sentent pas négliger en cette nouvelle année scolaire 2015- 2016.

Composée de 600 cahiers de 100pages, 300 de 200 pages, de 75 règles plates, de 40 trousseaux

Togocel, de 50 ensemble géométrique de 75 t-shirts, de 75 casquettes ainsi que d'un sac de riz (50kg), d'un bidon d'huile (25l), d'un sac de sucre (50kg), d'un carton de savon et de sardines, cette noble action qui n'est pas la première du genre montre qu'au-delà de son efficacité en matière de téléphonie mobile, Togo cellulaire par le biais de son Directeur Général prête une oreille attentive aux cris d'appel des déshérités et des nécessiteux. C'est dans cette perspective que les veuves et veufs de l'ONG CECO-DRI, de l'Union des Jeunes pour le Développement (UJIPOD) située dans la localité de Djagblé et aussi des orphelins de Fond d'Aide aux Veuves et Orphelins(FONDAVO) à Lomé ont bénéficié tous, de ces vivres et non vivres venant de Togocel.

Par cette noble geste de Togo



Remise de dons aux bénéficiaires...



cellulaire, les représentants de chaque entité, n'ont pas manqué d'adresser leur sincère remerciement au premier responsable qui consenti tant d'effort pour venir en aide aux personnes vulnérables et aussi à toute son équipe qui bat un travail de titan un peu partout où elle passe. Pour eux, cette action soulagera un temps soit peu les difficultés qu'ils rencontrent sur le terrain en ce début d'année scolaire. Ils ont tous promis de bien utiliser ces vivres et non vivres pour un bon soulagement des uns et des autres.

A l'endroit des autres sociétés et entreprises de la place, les représentants de chaque association et ONG ont profité de l'occasion pour

les inviter à emboîter cette démarche citoyenne de Togocel Cellulaire pour qu'ensemble ils puissent contribuer à la réussite et

à l'émergence de la promotion de l'excellence au Togo.

Elom

Présidentielle en Côte d'Ivoire: Les résultats sont très attendus

Les Ivoiriens se sont rendus aux urnes hier pour le premier tour de l'élection présidentielle. Après le désistement de trois candidats pendant la campagne, ils ne sont plus que sept en lice : deux femmes et cinq hommes. Le président sortant, Alassane Ouattara est favori du scrutin selon certaines sources. Un peu plus de 6 millions d'ivoiriens inscrits sur les listes électorales devraient remplir leur devoir civique, mais l'on parle déjà d'un taux de participation inférieur à 80%, taux qu'avait connu l'élection de 2010.



Les urnes dans un centre de distribution

ivoirien (FPI, parti de l'ex-président Laurent Gbagbo) ou Bertin Konan Kouadio, candidat indépendant, de faire échouer Alassane Ouattara dans son projet de victoire dès le premier tour.

Et pour le président du FPI comme pour le député PDCI, il s'agit aussi de montrer que d'une part, l'opposition socialiste de Laurent Gbagbo est toujours aussi vivace malgré un schisme, et d'autre part, que l'appel de Daoukro est mal vécu par les électeurs PDCI qui pourraient décider de voter Bertin Konan Kouadio.

Autant d'enjeux et de conclusions qui restent à mesurer le soir des résultats en fonction surtout du taux de participation qui n'a pas atteint celui espéré. Un peu plus de 6 millions de personnes sont inscrites sur les listes électorales mais le taux d'abstention a été fort. Les résultats sont très attendus. Cependant les autorités ivoiriennes et la communauté internationale continuent de se mobiliser pour éviter la violence.

On se rappelle, la présidentielle de 2010 en Côte d'Ivoire a connue un lendemain très sanglant qui a même obligé certain des populations à quitter le pays à la recherche d'un refuge. Notre pays le Togo est l'un des pays qui avaient réservé leur hospitalité aux réfugiés Ivoiriens.

Pierre

Pour le président sortant, Alassane Ouattara, l'enjeu du scrutin est double : être reconduit dans ses fonctions dès le premier tour comme il l'appelle de ses vœux bien sûr, mais avec un taux de participation suffisamment élevé pour qu'il atteste de l'intérêt des Ivoiriens pour cette élection présidentielle.

Une reconduction nécessaire pour achever le travail de reconstruction du pays, mais aussi pour conduire une réforme constitutionnelle qu'il compte faire adopter par référendum dans les douze premiers mois de son mandat, s'il est réélu. Cette réforme abrogerait l'article 35 sur l'origine des candidats à la présidentielle, mais elle irait bien au-delà, avec la possibilité pour le chef de l'Etat de dissoudre l'Assemblée ou d'instaurer une vice-présidence.

Le jeu de l'opposition pour empêcher une victoire au premier tour

Pour l'opposition l'enjeu du scrutin est tout autre. Il s'agit pour les deux plus gros concurrents, Pascal Affi N'Guessan du Front populaire

Construction d'un bâtiment scolaire :

Le Groupe Ecobank au chevet des élèves de Tchideme

Suite de la page 6

té un seul instant à offrir cette école secondaire qui sera composée de quatre salles de classe, d'une salle des professeurs et d'une direction à la population du village de Tchideme. Preuve

ner les jeunes élèves à bien poursuivre leur parcours scolaire dans de bonnes conditions et aussi à apporter un soutien moral aux enfants démunis afin qu'ils ne se sentent pas abandonnés. En fait, il considère que l'é-

pas manqué d'exprimer sa joie et celle de toute sa population à leur endroit. Car c'est un geste immense qui vient récompenser les efforts qu'ils ont commencé depuis plusieurs années avec la collaboration des parents d'élè-



Construction de bâtiment scolaire à Tchidémé

Des élèves assistés par le Groupe Ecobank

que le Directeur Général Ade Ayeyemi reste attaché aux besoins réels qui se font sentir sur le terrain surtout celui des populations vulnérables qui difficilement arrivent à joindre les deux bouts.

Selon le Directeur Général l'objectif que vise cette journée que le " Groupe Ecobank " a entrepris depuis 2013, est d'encourager l'excellence et d'ame-

ducation constitue la base de tout développement dans un pays. C'est pourquoi ils vont tout faire pour qu'au niveau du " Groupe Ecobank " ils puissent eux aussi apporter leur édifice à la construction d'une nation Africaine forte, unie et développée.

A l'endroit du Directeur Général et du personnel, le Chef du village Togbui Tchougan II, n'a

ves, des enseignants et des élèves eux mêmes. Il a également promis de bien veiller sur le déroulement des travaux afin qu'ils puissent ensemble le livrer dans les trois mois qui suivront.

Signalons que cette pose de première pierre a été couplée de distribution de fournitures scolaires aux élèves de la dite localité.

Elom

Inauguration du Complexe Scientifique du lycée de Tokoin en images

